



## Séminaire « Soutenabilités »

### « Indicateurs, critères, comptabilité des soutenabilités »

#### **Livret :**

Les indicateurs des ODD : une boussole pour les soutenabilités ?

#### **Contribution, Jennifer de Temmerman**

**Jennifer de Temmerman** est députée de la XV<sup>ème</sup> circonscription du Nord. Membre de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, elle est pleinement investie sur le développement durable et plus particulièrement l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable à l'échelle locale, nationale et internationale. Elle a participé à l'élaboration de la feuille de route de la France pour le suivi des ODD et a obtenu la création d'un groupe d'études qu'elle co-préside à l'Assemblée nationale sur le sujet. Elle siège à de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) où elle est rapporteure sur les questions liant droits humains et ODD.

#### **Les indicateurs des ODD à l'épreuve de la crise : une boussole pour construire un « après » soutenable ?**

##### **1/ En quoi les indicateurs des ODD permettent de penser et de prendre en compte les insoutenabilités (notamment celles révélées par la crise sanitaire) ?**

La crise sanitaire a révélé plusieurs insoutenabilités. D'abord celle de l'hôpital public (équipements et personnels), ensuite celle de l'économie (faillites, licenciements malgré les différentes mesures de soutien à l'économie), enfin celle de la dépendance de plusieurs pans stratégiques vis-à-vis de l'extérieur. Si cette dépendance s'explique par la mondialisation de l'économie et le jeu de la concurrence, il n'en demeure pas moins vrai que ce sont les Français qui ont vécu et subi ces insoutenabilités.

Les indicateurs des ODD sont des outils précis de mesure, adaptables selon les priorités de chaque pays. Ils nous permettent de savoir où nous en sommes par rapport à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés, d'apprécier le champ des questions non abordées et qui se révèlent aujourd'hui comme des priorités ; de mettre en place d'autres indicateurs en phase avec ces nouvelles priorités. A titre d'exemple, les indicateurs nationaux de l'INSEE retenus pour le suivi de l'ODD n°3 « *Bonne santé et bien-être* » cherchent à rendre compte de la promotion de la santé, en incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie. On peut regretter que ces indicateurs n'intègrent pas les problématiques de l'hôpital, de la recherche scientifique ou encore celles du personnel soignant qui sont aujourd'hui des priorités auxquelles nous devons faire face. Des indicateurs de suivi de ces nouvelles priorités auraient permis de mieux cerner les problèmes et d'établir une stratégie de réponse claire et adaptée.

## **2/ En quoi sont-ils un levier de transformation stratégique ? Quelles en sont leurs limites ?**

Les Objectifs de Développement Durable sont un levier de transformation stratégique du fait même de l'approche globale des problèmes qu'ils proposent. Face aux conséquences des approches en silos que nous avons eues jusqu'à présent, les ODD définissent une nouvelle approche d'ensemble qui permet de tenir compte des conséquences des différentes politiques publiques les unes sur les autres. C'est donc une innovation et en même temps un élément de confiance du fait de l'association de toutes les parties prenantes (États, collectivités territoriales, entreprises, organisations de la société civile, citoyens) à travers une co-construction de nos politiques publiques.

S'agissant des limites que l'on peut opposer aux ODD ; il y a le manque de mention directe des objectifs démocratiques comme la liberté d'expression, de la liberté de la presse ou des élections libres bien que l'ODD n°16 « *Paix, justice et institutions efficaces* » fait référence à la protection des libertés fondamentales. On observe toutefois que même dans des États dits démocratiques, ces sujets souffrent encore de bafouement et parfois même de relégation au second plan. L'aspect culturel est aussi absent des Objectifs de Développement Durable. Aussi, peut-on considérer que la concertation de toutes les composantes de la société ralentit la prise de décision ? Toutefois, une telle démarche est non seulement un gage d'efficacité mais aussi une forme de démocratie participative ; qui peut permettre de renouer avec la confiance des citoyens.

## **3/ Comment les ODD peuvent-ils être mobilisés pour construire un « après » soutenable (lien avec la crise sanitaire) ?**

La crise sanitaire a révélé les failles de nos politiques publiques. La débâcle économique qu'elle a engendrée n'est pas un remède durable au changement climatique ni à l'effondrement de la biodiversité. Nous sortons de cette crise avec 3 urgences à savoir : la relance économique, les questions sociales (chômage, les demandes légitimes de nos soignants, l'entrée sur le marché des jeunes diplômés, etc.) et enfin l'urgence environnementale. Ces trois préoccupations constituent le fondement même des Objectifs de Développement Durable ; ce qui montre clairement le lien entre l'Agenda 2030 et la construction d'un "après" soutenable.

Il faut partir avant tout des partenariats, ODD n°17 « *Partenariats pour la réalisation des objectifs* ». La crise a révélé l'importance des acteurs locaux et de la société civile lorsque les administrations centrales accusaient le coup. Les communes, les communautés de communes, les départements, les régions se sont mobilisés pour soutenir l'État, rassurer et accompagner nos concitoyens dans cette période difficile. Aujourd'hui encore et malgré le déconfinement, nos collectivités restent mobilisées aux côtés des Français. Si cet élan est à

saluer, on peut regretter un manque de préparation et de coordination qui aurait sans doute permis une meilleure gestion de la situation.

Les partenariats prévus dans les Objectifs de Développement Durable apparaissent à la fois être une nécessité, comme je l'ai énoncé précédemment, mais en même temps comme une opportunité. L'État doit saisir cette opportunité pour repenser la décentralisation et l'autonomie des collectivités territoriales afin de les doter davantage en compétences, en moyens, de leur faire confiance et de travailler en synergie avec ces maillons essentielles de notre société.

Les Objectifs de Développement Durable peuvent et doivent également être mobilisés dans la construction de nos politiques publiques, dans la définition de notre modèle de croissance. L'interconnexion qui existe aujourd'hui entre l'économie, le social et l'écologie fait que nous ne devons plus dissocier ces versants de notre monde. La crise des gilets jaunes a eu un impact sur nos finances publiques, ce qui a retardé l'atteinte de nos objectifs en termes de déficit et de dette publics, la crise sanitaire a fait exploser notre niveau d'endettement. Ces constats m'amènent à la conclusion suivante : une économie durable doit tenir compte des enjeux écologiques et sociaux, à travers des politiques de protection de l'environnement et de la biodiversité, la justice sociale et fiscale.

In fine, à travers les partenariats, la prise en compte des Objectifs de Développement Durable dans l'élaboration de nos politiques publiques nationales et locales, le portage de ces objectifs dans nos relations bilatérales et multilatérales, la mise en place de services de perspectives stratégiques au service du développement durable, le combat de l'égalité des sexes afin de garantir l'accès des femmes à toutes les fonctions de direction, à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique et publique ; nous pouvons commencer la construction d'un "après" soutenable et jeter les bases d'une société résiliente.